

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 25 novembre 2005
(convocation du 14 novembre 2005)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Novembre Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme FAYET Véronique à M. CAZABONNE D. (jusqu'à 10 h 15)	M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard (jusqu'à 10 h 45)	M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge
M. MARTIN Hugues à M. DUCHENE Michel	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis	M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy	M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ROUSSET Alain	M. LOTHAIER Pierre à Mme. DESSERTINE Laurence
M. ANZIANI Alain à M. BENOIT Jean-Jacques	M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
M. BANAYAN Alexis à M. MERCHERZ Jean	Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. SOUBIRAN Claude
Mme BRACQ Mireille à M. BELLOC Alain	Mme PALVADEAU Chrystèle à M. NEUVILLE Michel
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel	Mme PARCELIER Muriel à Mme. PUJO Colette
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. CARLE DE LA	M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
FAILLE Marie Claude	M. PONS Henri à M. QUERON Robert
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max	M. QUANCARD Joël à Mme. DARCHE Michelle
M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude	Mme VIGNE Elisabeth à Mme WALRYCK Anne
Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique	

LA SEANCE EST OUVERTE

**Marchés publics - Territoire de la Communauté Urbaine de Bordeaux -
Prestations géomatiques, fournitures de documents graphiques, collage et
plastification de plans - Appel d'offres - Autorisation**

Madame EYSSAUTIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Pour atteindre les objectifs d'amélioration de la qualité des données du Système d'Information Géographique (SIG) et de maintien du niveau des prestations géomatiques, tant en ce qui concerne les délais de réponses que la qualité des réponses apportées aux demandes des services, il est nécessaire que la Communauté urbaine de Bordeaux se dote de moyens complémentaires à ceux dont elle dispose aujourd'hui.

En effet, pour pouvoir répondre efficacement aux demandes des différentes directions de notre établissement, il convient de désigner des prestataires qui pourront intervenir dès l'année 2006 pour le traitement de données géographiques, pour l'analyse statistique et la fourniture de documents graphiques, réalisés à partir de données du SIG de la Communauté urbaine de Bordeaux, ainsi que pour le collage et la plastification de plans sur supports rigides.

Des marchés de type à bons de commande, conformément à l'article 71.1 du code des marchés publics sont envisagés car l'étendue et le rythme des besoins ne peuvent pas être connus à l'avance. Ils dépendent en effet des sollicitations des autres directions qui sont fonction soit des études engagées par notre établissement, soit de la législation concernant les référentiels, les normes ou la communication des données géographiques.

A cet effet, un dossier de consultation des entreprises a été mis au point en cours du premier semestre 2005 et un appel d'offres ouvert a été lancé avec pour date limite de remise des offres le 21 juin 2005. Le 1^{er} août 2005, la Personne Responsable du Marché a déclaré cet appel d'offres ouvert sans suite.

C'est pourquoi un nouveau dossier de consultation des entreprises a été mis au point sous forme d'appel d'offres ouvert, en application des articles 33, alinéa 3, 57 à 59 du Code des Marchés Publics, en deux lots, en vue de l'attribution de deux marchés à bons de commande :

.../...

Lot	Désignation du lot	Montant en € HT sur 4 ans
1	Traitement des données géographiques	Minimum : 160 000 Maximum : 640 000
2	Collage et plastification de plan	Minimum : 6 000 Maximum : 24 000

La durée de ces marchés sera de quatre ans à compter de la notification.

Le montant global des prestations s'élevant à 166 000 € HT au minimum et à 664 000 € HT au maximum pour la durée totale des marchés, la mise en concurrence donnera lieu à publicité au niveau européen.

Les marchés seront conclus à prix unitaire.

L'estimation de l'Administration pour le lot 1 est de 178 860 € HT et pour le lot 2 de 13 200 € HT, soit un total de 192 060 € HT.

En application des articles L21.21.12 et L21.21.13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le dossier de consultation des entreprises peut être consulté par les élus communautaires à l'hôtel de la Communauté urbaine de Bordeaux au Service des Marchés Publics – 13^{ème} étage.

Les dépenses correspondantes seront inscrites au budget principal de l'année 2005 et des exercices suivants, au chapitre 20 article 2031 fonction 0200 ainsi que sur tout crédit ouvert à cet effet par les autres directions de la Communauté urbaine de Bordeaux.

Dans ces conditions, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir entériner le dossier de consultation des entreprises et autoriser Monsieur le Président à :

- A lancer une mise en concurrence dans le cadre d'un appel d'offres en application notamment des articles 33 alinéa 3, 57 à 59 du Code des Marchés Publics,

- A signer les marchés à intervenir avec les prestataires qui auront émis la proposition économiquement la plus avantageuse en réponse à cet appel d'offres,

- A procéder, en cas d'insuccès de cet appel d'offres, à la recherche d'un prestataire, soit par voie de nouvel appel d'offres sur la base d'un dossier éventuellement adapté au contexte de la conjoncture économique ou modifié en application de l'article 59, soit par marché négocié conformément aux dispositions de l'article 35.1 dudit Code,

.../...

- A signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.
Le groupe des élus Communistes et apparenté vote contre
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 novembre 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
2 DÉCEMBRE 2005**

Mme ODETTE EYSSAUTIER

